



CE SNCF STRASBOURG

Ma colo
à la neige

PROJET PÉDAGOGIQUE

Séjours «Metzeral » Hiver 2010
Centre de vacances de Metzeral

Rappel du projet éducatif :

Le projet pédagogique est établi selon les objectifs du projet éducatif « Enfance/ Jeunesse » du CE SNCF STRASBOURG. Les objectifs en sont :

- Permettre aux enfants de vivre des temps de vacances en dehors du cercle familial.
- Favoriser un accès égalitaire aux activités de loisirs.
- Créer des moments conviviaux de vie en collectivité.
- Faire découvrir leurs possibilités aux enfants à travers des activités.
- Permettre aux enfants de devenir responsable et respectueux de soi-même.
- Mettre en avant les notions de respect des autres, tolérance et solidarité.
- Etre à l'écoute des familles pour prendre en compte les besoins réels et les attentes des enfants.
- Encourager l'ouverture sur les autres et permettre la découverte de milieux différents.
- Eveiller la curiosité et la créativité.
- Favoriser le développement physique et mental en toute sécurité.
- Aider les enfants à affirmer leur personnalité.
- Contribuer à promouvoir l'amitié et le droit à la différence.
- Aider au renforcement des liens entre enfants et parents.

1. Constat et intentions éducatives :

Depuis ses débuts, le comité d'entreprise régional de la SNCF organise, chaque année, pour les enfants de cheminots des séjours durant les vacances scolaires.

La « sous commission Vacances Jeunes » du CE de Strasbourg, souhaitait donner un nouvel essor aux « colos » qui comptaient de moins en moins d'inscrits. Pour cela les cheminots furent interrogés et des questionnaires ont été distribués aux enfants, permettant ainsi les adaptations suivantes :

- ✓ la durée des séjours (passant de 5 à 7 jours)
- ✓ le lieu de déroulement des séjours (Site central et « repéré » sur la région, facile d'accès)

De plus, afin d'inciter les inscriptions, la sous commission a mis en place des thèmes précis pour chaque séjour, avec des activités dominantes selon un fil rouge, afin que les enfants choisissent le thème de leurs vacances.

Le CE a nommé ces séjours: « Ma Colo à la neige »

En accord avec le projet éducatif du comité d'entreprise de la SNCF, nos intentions éducatives sont :

- Permettre à chaque enfant de personnaliser au maximum ses vacances.
- Favoriser la socialisation de chaque enfant.
- Permettre un échange entre enfants et parents, durant les séjours.

2. Modalité de fonctionnement :

« Ma colo à la neige »

Dates de fonctionnement :

Du 08 au 13 février 2010

Du 15 au 20 février 2010

Du 22 au 27 février 2010

Thème et date du séjour :

« ski » : découverte et initiation à la pratique du ski.

Publics :

Enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 13 ans.

Effectif :

28 enfants par séjour (tranches d'âges confondues).

Encadrement :

1 directeur (trice) qui assurera également les fonctions d'assistante sanitaire,

5 animateurs (trices) par séjour selon l'effectif des enfants inscrits.

2 intervenants spécialisés (pour les activités ski)

1 cuisinière

Transport :

Aller et retour en train (départ de Strasbourg et Colmar).

Lieu :

Centre de vacances de Metzeral (Haut-Rhin).

Hébergement :

En dur dans les dortoirs et les 4 gîtes du centre.

Informations aux parents :

Un programme des séjours est distribué par le biais du catalogue CE SNCF STRASBOURG (voir annexe) et chaque participant recevra un descriptif complet de son séjour (horaires, lieux de rendez vous, programme...) ainsi qu'un courrier des animateurs présentant le lieu et l'équipe.

Chaque soir, durant le séjour les parents pourront prendre des nouvelles du groupe en allant sur le site Internet « Ma Colo » pour y découvrir des photos et des articles sur le déroulement de la journée.

Inscriptions :

Les inscriptions se font à la semaine, à l'aide du formulaire « séjours jeunes hiver 2010 ».

Objectifs généraux et moyens :

- ❖ Permettre aux enfants de s'approprier leurs vacances, le lieu et le thème de leur séjour.
- Jeu de découverte des sites de vacances et de ses alentours à l'arrivée.
- Temps calmes et veillées du soir à horaires souples durant lesquels les enfants pourront négocier et choisir leurs activités à la carte et les lieux où ils souhaitent se rendre pour se détendre.
- Plusieurs demi journées d'activités basées sur la diversité des thèmes, avec des intervenants spécialisés.
- Réveil, temps calme et coucher échelonnés.
- « moments détente ».Après la douche du soir, après les repas.
- Temps de forum durant lesquels seront évoqués les attentes et envies des enfants afin de déterminer les activités à leur proposer.
- Désirs des enfants considérés comme bases d'action des animateurs et des intervenants spécialisés.

- Chaque animateur veillera à inscrire ses activités dans ce projet pédagogique, afin de suivre une progression fixée par l'équipe éducative et se devra de proposer ses activités aux participants de manière motivante.
- Les animateurs auront une grande liberté dans le fonctionnement et la mise en place de l'activité, mais devront respecter les attentes des enfants et toutes les règles relatives à la sécurité physique, mentale et affective des enfants.

❖ Inciter les enfants à concilier les contraintes et les avantages du groupe.

- Respect des horaires de repas et des horaires des intervenants.
- Activités de découvertes au centre pour lesquelles les animateurs susciteront l'intérêt des enfants à participer.
- Temps calmes et veillées à la carte, lever et coucher échelonnés pour lesquels l'enfant pourra choisir et négocier.

Thème de la veillée adapté à l'état de fatigue des enfants. Si la journée a été très chargée, des jeux calmes seront proposés en veillée. Possibilité d'aller se coucher plus tôt si nécessaire : un animateur sera « libéré » et prendra en charge les enfants désirant se coucher.

❖ Aider les enfants à se situer dans une vie collective égalitaire.

- Méthodes pédagogiques se basant sur des notions de partage et d'égalité entre tous les enfants (repas, goûters, temps de douche). La distribution se fera de façon équitable et il y en a toujours suffisamment pour les plus gourmands. La douche se fera par roulement (tableau) afin que ce ne soit pas toujours le même qui commence.
- Les animateurs seront des référents, ils seront à l'écoute des besoins des enfants à tous moments du séjour. Ils agiront comme des tuteurs, épauleront les jeunes, répondront à leurs questions et leur apporteront leur aide s'ils le désirent. Ils garantiront tous les aspects de sécurité et d'organisation des activités pour un meilleur déroulement possible, car le sentiment de sécurité encourage à continuer et à entreprendre.
Si un problème s'avère trop lourd à gérer par l'animatrice, celle-ci en réfère à sa directrice qui reste disponible à tous moments.

❖ Encourager les enfants à respecter les autres.

- Respect de l'espace personnel de chacun, frapper avant d'entrer dans les chambres et salles de bain, demander l'autorisation au propriétaire avant de s'asseoir sur un lit...

On ne fouille pas dans l'armoire de l'autre, on ne se sert pas dans la trousse de toilette de l'autre sous prétexte qu'il nous manque quelque chose.

- Respect du langage et politesse entre animateurs, enfants, personnel du centre et directeur. BA ba de la politesse (bonjour, bonsoir, merci, svp).
- Respect des horaires fixes (heures des repas par exemple : respect du cuisinier).
- Respect du matériel : les enfants aideront les animateurs pour la préparation et le rangement des activités afin de se familiariser avec le matériel (connaître et respecter le matériel).
- Durant les temps de Forums, l'équipe d'animation veillera à ce que les enfants comprennent, intègrent et appliquent les principes de la démocratie : écoute, dialogue, respect de l'autre, réunions, communication, travail en équipe... On lève le doigt pour demander la parole : on se fait entendre et on sait écouter.

❖ Susciter la curiosité et la créativité des enfants.

- Attirer l'attention sur l'évolution du paysage lors du voyage aller et retour en train.
- Découverte du paysage montagneux : découverte de la faune et de la flore de ce milieu, du climat et de la météo, de la sécurité en montagne...
- Mise en place d'un moment de rédaction de courrier pour les proches durant lequel l'enfant pourra exprimer ses impressions sur son séjour, confectionner une carte postale personnelle, représenter ou dessiner un souvenir qui lui tient à cœur.
- Création d'un carnet de bord fourni en début de colo qui restera un souvenir pour l'enfant.

❖ Favoriser une pédagogie ludique d'acquisition du savoir faire et savoir être.

- « Course des chambres » pour le rangement des chambres.
- « Météo des coins » pour le rangement des différents coins communs et le matériel.
- Animation des repas.
- « Equipe de nettoyage volontaire » pour nettoyer les tables après les repas...

Une récompense (pour tous) sera attribuée à la fin du séjour

❖ Amener les enfants à une autonomisation progressive.

- Possibilité d'utilisation libre du matériel mais sans gaspillage et en rangeant après chaque utilisation.
- Accès libre aux différents « coins détente » et aux chambres au temps calme.
- Possibilité de s'isoler un moment, aux temps calmes et pendant les activités au choix.

- Les animateurs formeront et accompagneront les enfants dans la gestion de leurs affaires personnelles et les responsabiliseront dans l'organisation de la vie quotidienne. Par ex. : ouverture/fermeture de la valise, vérification du trousseau. Changer ses sous vêtements quotidiennement.
- ❖ Sensibiliser les enfants au respect de la nature et de l'environnement.
- Mise en place du tri des déchets. Poubelles adaptées, signalisation, explications aux enfants en début de colo.
- Sensibilisation à l'économie des énergies par affichage.
- ❖ Permettre aux parents d'avoir un suivi des activités de leurs enfants durant le séjour.
- Courrier des enfants.
- Site Internet mis à jour quotidiennement (blog).

Choix, sollicitation, encouragement, valorisation, partage, respect et sécurité seront les mots d'ordre de l'intervention de l'équipe pédagogique.

◇ Exercice d'évacuation :

Dès le premier jour, explication et consignes d'évacuation auprès des enfants et des animateurs.

- ⇒ lieu de rassemblement
- ⇒ rapidité d'exécution
- ⇒ que chaque animateur sache le nombre exact d'enfants présents

3. Objectifs opérationnels et moyens :

- ❖ Découvrir le ski et progresser, découvrir les activités liées à l'hiver et à la neige.
- Quatre journées de ski avec des intervenants spécialisés, répartition des enfants selon leur niveau de ski afin de s'adapter à leurs envies et attentes.
- Mise en place d'activités telles des concours de bonhommes de neige et d'édifices en neige, land art sur le thème de l'hiver, activités luge, boules de neiges, balades...

Les moyens matériels :

Le matériel spécifique à l'activité ski sera loué directement en station, ce qui évitera aux enfants de le porter durant les différents déplacements entre le lieu d'hébergement et les pistes. De plus, en cas de dysfonctionnement d'un bâton, d'un ski, d'une chaussure ou d'une fixation, le matériel pourra être réparé ou remplacé d'une journée à l'autre, ce qui permettra aux enfants de profiter de leurs activités avec du bon matériel, base de sécurité.

Les luges seront également fournies par le centre de vacances.

Le centre de Metzeral dispose d'une armoire de jeux de sociétés, d'une bibliothèque ainsi que de nombreux jeux d'extérieurs.

Le matériel destiné aux activités, ainsi que le petit matériel utile tous les jours, tels les crayons de couleurs, sont pris en compte dans le budget du centre de vacances et seront entièrement à disposition des enfants.

Les animateurs s'assureront que le matériel et les outils dont ils ont besoin sont existants et disponibles. De plus, pour éviter le gaspillage, ils veilleront à ce que les enfants utilisent le matériel à bon escient. Enfin, à la fin de chaque activité, les enfants et l'animateur rangeront la salle d'activité, le matériel et les jeux, de sorte que ces derniers soient disponibles pour les groupes suivants.

Sécurité incendie :

Des le premier jour : explications et consignes d'évacuation aux enfants et à l'équipe.

- Exercices d'évacuation
- Lieu de rassemblement

4. Le déroulement :

L'accueil :

Les animateurs accueilleront les enfants et leurs parents aux points de rendez-vous (Strasbourg et Colmar), le lundi matin. L'équipe pédagogique veillera au bon déroulement de ce moment privilégié et très important. En effet, les parents confient leurs enfants aux animateurs. Ainsi, l'équipe d'animation devra être à l'écoute de toutes les recommandations des parents : état de fatigue, traitements médicaux, régimes alimentaires, habitudes...

La directrice rassemblera les médicaments et ordonnances dans une caisse et notera les informations sanitaires dans le cahier de l'infirmerie.

Les animateurs se feront un impératif d'engager les présentations avec les participants et de commencer à discuter du séjour avec les inscrits.

Le transport :

Lorsque tous les participants de chaque séjour seront réunis aux points de rendez-vous, leurs bagages seront chargés à bord d'une camionnette du comité d'entreprise, qui acheminera ceux-ci ainsi que les médicaments et le matériel pédagogique jusqu'aux sites de vacances.

Les enfants seront accompagnés de l'équipe d'animation et de la directrice pour parcourir le trajet (Strasbourg-Metzeral) en train puis jusqu'au centre en car. Un accueil est prévu à Colmar.

A bord du train et du car, tous les aspects de sécurité seront assurés par les animateurs, à savoir :

- ✓ Détenir une liste des participants et les compter régulièrement.
- ✓ Vérifier les titres de transport et les composer.
- ✓ Ne jamais laisser un enfant seul.
- ✓ Etre en possession des papiers administratifs obligatoires.
- ✓ Détenir une liste des numéros d'urgences.

Les horaires d'une journée type :

7h - 7h30	Réveil échelonné, accueil des enfants réveillés en salle de jeux.
7h30 - 8h15	Petit déjeuner échelonné.
8h15 - 9h00	Retour en chambre, rangement, toilette et course des chambres. Equipement des enfants pour le ski.
9h20	Place de la Mairie : Départ de la navette à destination des pistes de ski.
10h00 – 12h00	Activités ski et neige.
12h - 13h	Déjeuner à l'auberge de la station.
13h25	Possibilité de retour au centre en navette pour une sieste ou d'autres activités.
13h - 14h	Temps calme à l'intérieur de l'auberge ou jeux extérieurs.
14h - 16h30	Activités ski et neige
16h55	Retour pour le centre de vacances en navette.
17h30	Goûter chaud.
18h00 – 19h 30	Douches échelonnées. Coins détente, petits jeux, courrier...
19h30 – 20h30	Diner.
20h30 - 21h30	Veillés à la carte.

21h30 – 22h

Retour en chambres, toilette et coucher.

Certaines heures sont impératives (heure des repas), d'autres indicatives. Les animateurs veilleront au rythme de chaque enfant mais ne devront pas se sentir enfermés dans un carcan horaire pour les activités. Par exemple, pour les plus jeunes, dépasser 14h pour le temps calme est possible et bien souvent nécessaire. De plus, les animateurs veilleront à toujours être « force de proposition », même pendant les temps de détente des enfants (petits jeux, lecture...).

Le déroulement des repas :

Le petit déjeuner sera proposé sous forme de buffet, il s'agit pour tous de prendre des forces pour la journée et les animateurs encourageront les enfants à prendre un petit déjeuner complet. Le repas de midi sera pris au centre ou en pique nique. Le dîner sera préparé par une cuisinière professionnelle.

Le repas est un moment privilégié de détente.

Ainsi, les animateurs veilleront à ce que les seuls mouvements des enfants, soient de nature utilitaire (chercher une corbeille de pain ou de l'eau...), qu'ils mangent assis, confortablement installés pour que le niveau sonore reste inférieur au seuil de fatigue de tous ceux qui le signaleraient. Car l'environnement sonore peut influencer le plaisir d'être en groupe. Les enfants seront invités à mettre à profit ce moment pour enrichir leur « capital culinaire » et élargir au maximum leurs données gustatives. De ce fait, l'enfant devra essayer de goûter systématiquement un mets malgré ses éventuels à priori. Les animateurs mangeront à la table des enfants et changeront régulièrement de place afin que les enfants connaissent tous les animateurs et inversement : moment d'échange en comité réduit (5 enfants /table + 1 animateur). Lorsque le repas sera terminé, une équipe de nettoyage composée d'enfants désignés par une grille de roulement à la semaine, encadrés par un animateur nettoient les tables.

Le déroulement des veillées :

Les veillées seront avant tout des moments ludiques préparant au coucher. Elles suivront une courbe d'intensité fixée au préalable selon le thème de la veillée et le degré de fatigue des enfants. A l'issue de chaque veillée sera prévu un retour au calme afin de faciliter le coucher. Dans les chambres, un conte pourra également être lu pour accompagner les enfants dans leur sommeil, un moment de lecture individuel, manipulation de la DS autorisé.

Après chaque veillée, topo sur la journée du lendemain : questions/réponses.

On prépare ses affaires près du lit pour le lendemain (ex : si sortie piscine, le sac avec le maillot de bain et la serviette sont prêts).

On veille à ce que les locaux soient rangés avant d'aller se coucher.

La vie quotidienne des animateurs :

Les animateurs devront respecter les mêmes règles de vie quotidienne que tous les participants des séjours pour une cohérence pédagogique.

Ils auront une possibilité de choix des activités qu'ils proposeront aux enfants, en fonction de leurs préférences et savoir-faire techniques.

Ils ne seront pas toujours tous sollicités au même moment sur tous les temps d'une journée : un roulement de répartition des tâches sera mis en place grâce à un tableau de vie quotidienne.

De cette manière les animateurs libres pourront préparer les différentes activités et veillées à venir, ainsi que profiter de temps personnel.

Les pauses des animateurs seront autorisées, car vitales, mais tout en veillant à ce qu'à chaque fois, le quota d'encadrement obligatoire des enfants soit respecté et que le reste de l'équipe soit au courant du lieu de la pause pour chercher l'animateur en cas de besoin.

Les réunions du soir seront de courte durée et concerneront l'essentiel de la vie des séjours : difficultés rencontrées, moyens d'y parer, programme et organisation du lendemain. Elles pourront être suivies d'un cinquième repas.

Aucun manquement aux règles de sécurité et à la loi française ne sera toléré.

5. Bilan et évaluation :

Tout d'abord, au besoin, chaque soir aura lieu un moment de réunion convivial avec l'équipe pédagogique. Seront évoqués, les problèmes rencontrés dans la journée et les solutions à envisager pour le lendemain. De cette manière, une réelle cohérence dans l'action de l'équipe d'animation pourra être mise en place.

Ensuite, afin de vérifier si les objectifs auront été atteints chaque activité débutera par le constat des représentations initiales des enfants et se terminera par l'observation et l'étude de leurs représentations finales (mots jetés, dessins, discussions et débats à partir d'images ou de photos, questionnaires...). Ainsi l'évolution pourra être notée et pourra montrer que les objectifs fixés ont été atteints, ou non.

De plus, à la fin de chaque séjour, un questionnaire de satisfaction sera remis aux enfants sachant lire et écrire, et un petit temps d'évaluation orale sera réalisé avec le groupe des plus jeunes.

Les réponses des enfants seront étudiées, classées et serviront de point de départ pour la réalisation du bilan et la détermination des points à améliorer pour les prochains séjours.

Enfin, à la fin de chaque séjour, une réunion bilan sera organisée avec le directeur et les animateurs pour évoquer les points positifs et points à améliorer afin de mesurer la pertinence de notre action et l'atteinte ou non des objectifs prédéfinis.